Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 196

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-285565

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Ces gens-là n'ont point l'air honnête, pensait-il, sa porte fermée, en sortant une liasse d'obligations de sa fameuse valise ; d'autre part, emporter de l'argent à Paris, c'est dangereux, les filous sont si adroits ! Heureusement que j'ai la cachette de mon défunt père !

Et allant à la cheminée il enfonça ses valeurs dans le haut et rebaissa soigneusement la trappe.

— Là ! Personne n'ira les chercher là !

Tranquille comme Baptiste, il sortit et commença une tournée consciencieuse dans les différentes compagnies d'assurances, pour voir celle qui offrirait le plus d'avantages.

Après bien des hésitations, il se décida, non sans avoir parlementé longuement pour obtenir une diminution, et prit rendez-vous pous signer la police.

Mais, pendant ce temps, le ciel s'était assombri, un orage épouvantable éclata sur la ville, et quand maître Piedeleu, toujours économe, rentra à pied à son hôtel, il était trempé comme une soupe.

— Comme vous voilà mouillé, monsieur, dit la patronne en souriant gracieusement. Heureusement, Jean vient d'allumer un bon feu dans votre chambre.

— Du feu !

Avec un cri, qui ressemblait à un rugissement, le vieillard, bousculant maîtres et valets, escalada les deux étages comme un fou, ouvrit sa porte...

Un feu clair brillait dans le foyer !

Maître Piedeleu, leva les bras au ciel, poussa une sourde exclamation et tomba comme une masse.

. . . . . .

— C'est une apoplexie foudroyande, dit le médecin appelé en toute hâte, il faut prévenir la famille.

Pauline et son mari arrivèrent pour rendre les derniers devoirs au vieil avare et recueillir l'héritage dont il voulait les priver, car...

Le domestique voyant la cheminée fumer de façon anormale, avait regardé dans le conduit et retiré les bienheureuses valeurs.. qui lui rapportèrent un fort pourboire.

Et voilà comment, à défaut de sa fortune, la vengeance du vieux Normand s'en alla en fumée...

ARTHUR DOURLIAC

---

les amis de la musique d'une salle de concerts où, chaque soir, par de grands et admirables artistes, s'exécutent les Cantiques d'Yvan, ainsi que les plus beaux chants des compositeurs de musique sacrée.

Une foule se presse sous le portique.

On s'entasse dans la salle ; toutes les places se prennent à l'assaut... Le grand silence s'établit.

Et la foule se laisse bercer aux harmonies de ce musicien mort si jeune — au printemps de la vie. — Tout un orchestre accompagne. Les violons et les harpes soutiennent les voies, dont la généreuse fondatrice à fait choix ; l'orgue envoie, dans la salle, ses ondes puissantes... Et puis, tout se fond et s'apaise pour arriver à des sons si délicats, qu'on les perçoit à peine. C'est un chœur céleste et lointain, qui bourdonne comme une volée d'ailes ; ce sont des cantiques qui, vraiment, descendent du paradis.

La foule écoute ravie ; tous les soucis d'ici-bas sont momentanément oubliés ; cette musique araache aux réalités de la vie ; les larmes sont bien près de monter aux yeux. Il n'a pas passé inutile, sur la terre, celui qui a composé de telles mélodies !

(La suite prochainement)

NOS RUCHES

en 1901.

La récolte du miel en 1901 a été classée dans notre contrée, celle d'une année moyenne, plutôt faible que forte. Elle s'est produite chez nous entre le 27 mai et le 26 juin, car avant la fin de mai, et depuis la fin de juin au 23 juillet les ruches sont restées stationnaires ou ont diminué. A la fin de juillet ou au commencement d'août, les abeilles ont fait une petite récolte d'apoint sur les fleurs des regains, ce qui a réveillé la ponte des reines dans les bonnes ruches. Depuis ce moment les abeilles n'ont plus rien trouvé, sinon quelques fruits dont elles mangent la chair ou pompent le jus, mais qui ne suffisent pas à leur consommation journalière, de sorte que les provisions diminuent déjà sensiblement. Malgré cela, la ponte et l'élevage se continuaient encore au premier septembre d'une manière assez régulière. C'est cet élevage d'arrière-saison qui fournira les abeilles du printemps, sur lesquelles reposera l'avenir de la colonie, car toutes les belles et nombreuses populations qui bourdonnaient autour de nos ruches en juillet auront alors disparu et cela, sans nous avoir apporté le 1/4 du miel qu'elles eussent pu aisément recueillir avec un temps plus propice.

Les ruches qui se trouvaient en bon état au printemps ont fait leurs privisions d'hiver avec dix à vingt livres de surplus. Les ruches faibles et les premiers essaims ont à peine leurs vivres.

Quant à ceux qui sont sortis après le 4 juin, il a fallu les nourrir, soit dès leur sortie de la ruche mère, soit un peu plus tard, et plusieurs de ceux-ci qu'on a négligés ont déjà disparu.

Tout propriétaire d'abeilles qui tient à conserver ou augmenter le nombre de ses ruches, doit les visiter ou les faire visiter par une personne entendue, afin de s'assurer de leur état et de leurs provisions. En cas d'insuffisance de ces dernières, il ne doit pas en comptant sur des vivres qui n'arriveront plus, mais leur donner dès ce moment un bon sirop de sucre de manière à ce que chaque ruche ait au moins 20 à 25 livres de provisions franches pour passer l'hiver et faire face aux dépenses du printemps. (Le sirop doit être épais et fait de bon sucre : 2 kilos de sucre dissous dans un litre d'eau).

C'est avant l'arrivée des froids qu'il faut approvisionner les ruches faibles, soit du premier août à fin septembre au plus tard. Trop tard les abeilles ne peuvent plus opercaler le sirop pour le conserver, et l'excitation qu'on provoque dans les ruches par un nourissement tardif fait perdre une quantité d'abeilles qui seraient encore utiles pour un bon hivernage.

Ceux qui sont en retard pour ce travail doivent s'y mettre de suite et administrer la nourriture à fortes doses, un à trois litres par jour suivant la force de la colonie.

La nourriture doit être donnée le soir après la rentrée des abeilles et, s'il en reste, être retirée le lendemain matin avant leur sortie. Pour éviter le pillage des ruches on porte les vases contenant ces restes de nourriture dans une chambre, dont on ouvre la fenêtre dès que les abeilles sont parties, on se hâte de la refermer avant leur retour.

En n'usant pas de ces précautions, on a toujours à craindre, surtout à ce moment, le pillage des ruches. C'est pour prévenir ce malheur qu'on aura aussi soin de rétrécir les entrées des habitations, surtout de celles qu'on nourrit en ne laissant que de un à trois centimètres d'ouverture, suivant la force de la colonie.

C. S.

Ça et là

Déménagement de millionnaire. — Un M. Stevenson, de Newcastel (Etats-Unis), a une façon de déménager qui n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Ce gentleman, voulant quitter Newcastel pour aller habiter Shavon, village situé à 36 kilomètres de la ville, et tenant d'autre part à ses habitudes, prit un parti radical.

Il fit enlever ses meubles, puis une équipe de charpentiers démontèrent les portes, fenêtres, chassis, parquets et boiseries ; enfin les maçons se mirent en devoir de numéroter chaque pierre qui, aussitôt descellée, fut chargée sur un fardier à vapeur.

L'opération a duré trois jours, mais aujourd'hui M. Stevensen possède à Shavon exactement le même *home* qu'il habitait à Newcastel.

Seulement cette petite fantaisie lui a coûté trente mille dollars.

* * *

Un chantre exceptionnel.— La paroisse de Montigny-le-Franc (Aisne) possède un chantre qui mérite d'être signalé, non-seulement par la curiosité, mais pour la véritable beauté du fait.

Entré à l'église en 1820, à l'âge de 6 ans, Eugène Leroy y a servi depuis, sans interruption, comme enfant de chœur, encenseur et chantre, emploi dans lequel il remplaça, en 1848, son père, qui l'avait lui-même occupé pendant un demi-siècle.

Pendant ces quatre-vingt-un ans, M. Eugène Leroy n'a jamais voulu accepter aucune rétribution.

* * *

En rêvant à l'académie de médecine de Paris, un des membres, M. Laborde, a indiqué un moyen pour procurer aux malades que l'on endort avec un anesthésique, des rêves agréables : Il s'agit de leur faire entendre, au commencement de l'anesthésie, un air de musique.

Un dentiste, ami de M. Laborde, avait remarqué que les malades qu'il endormait au protoxyde d'azote, étaient en proie, pendant leur sommeil, à des rêves d'autant

plus terrifiants que l'on faisait plus de bruit autour d'eux. Il pensa qu'il existait une corrélation entre les bruits perçus par le malade au moment où il s'endormait et les rêves qui lui survenaient pendant son sommeil et il fit un certain nombre d'expériences qui le confirmèrent dans cette opinion.

Il endormit d'abord ses malades dans une pièce où l'on n'entendait aucun bruit. Les sujets furent beaucoup plus calmes. Il eut enfin l'idée de relier les oreilles du patient à un phonographe qui reproduisait des airs variés. Chaque fois, le sommeil a été rapide et l'air de musique entendu a été le thème d'un rêve.

M. Laborde pense qu'il y a corrélation nette entre les vibrations musicales auditives et le fonctionnement cérébral, et il propose aux chirurgiens de ne jamais endormir un malade sans lui faire entendre une mélodie. Le malade s'endormirait plus vite et grâce aux doux rêves que la musique lui suggérerait, il resterait parfaitement tranquille.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 194 du *Pays du Dimanche :*

762. ENIGME.

Le levier.

763. RÉBUS GRAPHIQUE.

Pour un jour d'abondance, mille de souffrance.

764. VOYELLES.

LA CRUCHE.

Ma cousine, je le confesse,
Un autre instinct me fait agir,
Et volontiers, si je me baisse,
Ce n'est que pour mieux me remplir.

765. DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

Le Royaume solitaire ? — La Corée.

Ont envoyé des *solutions partielles :* MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Colin et Colinette ; Eurêka ; Minodunum ; Civitas Allobrogium ; Un Vadais ;

770. LOGOGRIPHE.

Je suis souvent prêché par un anachorète ;
Je ne suis plus qu'un souffle en retirant ma [tête.

771. CONSONNES ET VOYELLES.

Remplacer les * des mots ci-dessous par les consonnes et les voyelles correspondantes et l'on obtiendra une épigramme de deux vers :

ÉPIGRAMME

P * u * q * o * s * n * l * c * u * e * a * p * a * d * s * u * l * t * n * r * c * s * q * e * a * m * b * e * m * e * x * a * p * a * d * r * u * l * n * e * d * e

772. ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Y a-t-il un homme d'esprit qai voulût devenir riche à condition d'être bête? Y a-t-il un riche qui voulût devenir homme d'esprit à condition d'être pauvre ?

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Question tirée de l'*Album du Chevalier de Boufflers.* Manuscrit inédit, composé par Demandes et Réponses pendant l'Emigration.

773. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms de deux belles plantes :

X X X X 1. Prénom allemand.
X X X X 2. Prénom.
X X X X 3. Délié, mince.
X X X X 4. Chef arabe.
X X X X 5. Ville d'Italie.
X X X X 6. Contrée d'Asie.
X X X X 7. Couleur du firmament.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *15 courant.*

Bons mots

De bonnes lunettes. — Un farceur du boulevard fut abordé par un pauvre marchand de lunettes.

« Achetez-moi des lunettes, demande celui-ci.

— Qu'est ce qu'on y voit ?

— Tout ce que vous désirez. »

Le jeune homme saisit les lunettes, les braque sur le camelot et dit :

« Tiens! on y voit que des coquins! »

Mais à peine eut il remis les bésicles au marchand, que celui-ci, les mettant sur son nez et regardant à son tour le railleur, s'écria :

« Tiens! c'est pourtant vrai! »

* * *

A la campagne.

Un riche propriétaire dit à un pauvre homme qui a une maisonnette sur un coteau en face de sa résidence princière.

— J'ai plus belle vue que vous.

— Vous me pardonnerez, monsieur, car de ma maison je vois un château, et de votre château, vous voyez une bicoque.

* * *

Mot d'enfant entendu dans un jardin public. — Un petit garçon de trois à quatre ans s'empare de la petite pelle de bois d'un camarade de son âge. Celui-ci, mécontent de cet attentat à la propriété, reprend vivement sa pelle et en administre un coup au ravisseur.

Mamans et bonnes interviennent. On enjoint à l'enfant qui a frappé de demander pardon à l'autre.

Le déliquant refuse d'abord, puis, résolument, mais toujours farouche :

— Pardon ! méchant !

* * *

L'oncle Anselme, à son panier percé de neuveu :

— Dans la vie, le principal est de se conduire honnêtement et courageusement. Ainsi, moi, j'ai toujours eu pour devise : Devoir.

— Moi aussi, mon oncle!... Et c'est justement ce que mes créanciers me reprochent!

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 13 octobre, à 2 h. 1/4, pour voter un règlement pour l'établissement de canaux d'égouts, nommer un membre de la commission d'école primaire, statuer sur une demande de subside, décider la pose d'un bassin de fontaine, etc.

Courroux. — Le 6, à 11 h., pour s'occuper des changements apportés aux plans de la maison d'école de Courcelon, accepter la revision du règlement d'organisation.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale le 13, après l'office pour donner un témoignage de confiance respectueuse au nouveau curé de la paroisse et nommer un conseiller.

Cote de l'argent

du 2 Octobre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1901.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauffage	Recettes Fr.	Ct.
Buchwalder	—	5	—	1	—	19	18	11	—	—	117	50
Courbat	—	2	4	—	—	17	10	3	—	—	90	50
Oser	—	4	1	—	—	11	13	5	—	—	82	50
Grimler Th. Vve.	—	1	1	1	—	7	8	1	—	—	48	50
Grédy P.	—	3	—	—	—	9	9	2	—	—	54	50
Pinaton E.	—	4	2	1	1	21	16	5	1	—	125	50
Voillat Gust. Vve	—	6	—	—	—	11	9	2	—	—	78	50
Scherrer E.	—	2	2	1	—	15	9	5	—	—	80	50
Grimler Paul	—	5	2	—	—	19	11	7	—	—	106	50
Charles Schick	—	8	—	—	—	8	—	2	—	—	70	—
Particuliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	—	40	12	4	1	137	103	43	1	—	854	50